

formation

Mercredi 12 et jeudi 13 mars 2008



Le SIH, moteur de la stratégie d'établissement



**INSCRIVEZ-VOUS AVANT
LE 12/02/08
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE
DE 30 € sur le montant TTC
de votre inscription.**

* Programme réalisé en partenariat avec le GMSIH (Groupement pour la modernisation du système d'information hospitalière) et Stercis



stercis
organiser la performance en santé

> Inscriptions sur www.decision-sante.com - rubrique Formation

Renseignements

Marie-Aline Toubon

21, rue Camille Desmoulins 92 789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9

Tél. : 01 73 28 16 13 - Fax : 01 73 28 16 11

E-mail : formationdss@fr.cmpmedica.com

> Le SIH, moteur de la stratégie d'établissement

Mercredi 12 et jeudi 13 mars 2008

Un contexte réglementaire de plus en plus contraignant oblige les établissements de santé à faire évoluer leur système d'information.

Les établissements de santé peuvent aujourd'hui bénéficier de l'effet levier que constitue l'opportunité du dernier appel à projets de la DHOS : Hôpital 2012.

La mutualisation devrait permettre aux établissements les plus en retard ou disposant de peu de moyens de pouvoir bénéficier de ces évolutions.

Mais il faut également concilier le calendrier

institutionnel et le cadre opérationnel des établissements tout en préservant la cohérence et la maîtrise économique des projets proposés. La mesure de la performance par le pilotage et l'évaluation devra accompagner l'évolution des méthodes de gestion des établissements de santé dans le cadre de la nouvelle gouvernance.

La finalité du dispositif devant répondre à la question fondamentale: « En quoi le SIH peut-il être un moteur dans l'affirmation de la stratégie d'un établissement de santé ? ».

> PUBLICS

- ARH, DRASS, DASS, CRAM, CPAM
- Directeurs d'établissements, DIM, DSIO, RSIO, Directeur des Soins
- Médecins, pharmaciens, cadres administratifs, techniques et soignants
- Industriels

> OBJECTIFS

- Présenter l'apport d'Hôpital 2012 dans l'évolution des SIH.
- Analyser les incidences du contexte des réformes dans l'actualisation et la mise en œuvre des schémas directeurs locaux,
- Partager les expériences sur la nouvelle place du SIH dans l'affirmation et la mise en œuvre des objectifs stratégiques des établissements et leur contribution aux objectifs locaux, régionaux et nationaux

> MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés, retours d'expériences, échanges avec les experts, remise d'une documentation

> INTERVENANTS

- Directeur du GMSIH, Directeur de la MAINH, Responsables d'Agences Régionales de l'Hospitalisation, de la FHF, FHP, Directeur d'établissement, Directeur des finances, Contrôleur de gestion, Consultant, etc.

Mercredi 12 mars 2008

9h00 Accueil

9h30

Le SIH moteur de la stratégie d'établissement

➤ **Hugues Dufey**
directeur du GMSIH

10h00 – 11h00

L'impact des réformes sur le SIH

➤ **Pascale Martin**, *chef de projet GMSIH*

- Contexte et enjeux des réformes
- Difficultés de mise en œuvre
- Évolutions du SIH

11h00

Une expérience d'établissement

12h30 Déjeuner

14h00 Pilotage, Gouvernance et SIH

Delphine Lambert

déléguée au contrôle de gestion stratégique, directrice

➤ *de projet Echelle Nationale de coûts-T2A (CHRU de Lille)*

- Le pilotage médico-économique d'un établissement de santé
- La déconcentration de la gestion et le pilotage des pôles
- Les tableaux de bord

15h00 Les quatre piliers d'un SIH

Jacques Castelli, *Esterel conseil*,

ancien DSI de l'hôpital Saint-Joseph Marseille

- L'identification patient
- L'identification des structures
- L'identification des professionnels de santé
- Le mouvement

Jeudi 13 mars 2008

9h00

Accueil

9h30

Les opportunités d'Hôpital 2012

➤ **Vincent Le Taillandier de Gabory**
directeur de la MAINH

- Rôle et missions de la MAINH
- Les outils méthodologiques
- Les critères d'éligibilité

10h30

La mutualisation : facteur de réussite et d'optimisation d'un SIH

- Le point de vue d'une ARH

➤ **Francis Fournereau**
secrétaire général de l'ARH du Limousin

- Le point de vue des fédérations

➤ **Pierre Lesteven** *conseiller stratégie de la FHF*

➤ **Philippe Cruette**
chargé de mission au pôle économique de la FHP

12h30 Déjeuner

14h00 Travaux en ateliers

1^{er} atelier : T2A, facturation et EPRD

➤ **Jean-Pascal Pierme**,
associé Stercis

➤ **Sabrina Grossi**
*directrice des finances et du pilotage de gestion
(Centre Hospitalier du Havre)*

2^{ème} atelier : SIH et Mutualisation

➤ **Francis Fournereau**
secrétaire général de l'ARH du Limousin

➤ **Frédéric Serein**
directeur de projet GMSIH

Par courrier :

Décision & Stratégie Santé-PGP, Formations & Conférences
 21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux Cedex 9
 Par fax : 01 73 28 16 11 / Tél. : 01 73 28 16 13
 Par e-mail : formationdss@fr.cmpmedica.com

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Avec le concours de *Annuaire Politi*
 Retrouvez la base de données de référence du monde hospitalier et médico social sur www.politi.com

Participant

PR DR M^{ME} M^{ELLE} M.

NOM, PRÉNOM _____

FONCTION _____

SERVICE _____

ETABLISSEMENT OU ORGANISME _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL _____ FAX _____

E-MAIL _____

Service gérant l'inscription

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL _____ FAX _____

E-MAIL _____

SITE INTERNET _____

JE SOUSSIGNÉ (E) _____

AGISSANT EN QUALITÉ DE _____

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 12/02/08 ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 30 € sur le montant TTC de votre inscription.

J'INSCRIS AU MOINS DEUX AGENTS DE MON ÉTABLISSEMENT et je bénéficie d'une remise de 20% sur le montant total des inscriptions.

> Le cumul de ces deux remises n'est pas possible.

Lieu et moyens d'accès

Décision & Stratégie Santé-PGP
 21, rue Camille-Desmoulins - 92789 Issy-Les-Moulineaux Cedex 9
RER C : Issy Val de Seine – Bus : 39, 129, 323
Tramway : T2 – Métro : ligne 12, Coeurin Celton

> ENGAGE L'ÉTABLISSEMENT PRÉCITÉ À PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS AFFÉRENTS À L'INSCRIPTION DE

> AU TARIF DE : 1 JOUR : 515 € HT (616 € TTC)
 2 JOURS : 979 € HT (1 170 € TTC)
pour la formation Le SIH, moteur de la stratégie d'établissement
Mercredi 12 et jeudi 13 mars 2008

> SIGNATURE DU RESPONSABLE
 ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT

CACHET / SIGNATURE

FAIT À _____

LE _____

FACTURE À LIBELLER AU NOM DE _____

A UNE AUTRE ADRESSE, PRÉCISER _____

➤ Ou inscrivez-vous sur www.decision-sante.com - rubrique Formation

Conditions générales de ventes

Article 1. INSCRIPTION

Pour être valable ce bulletin doit être daté, signé et accompagné du règlement pour toute inscription individuelle.

Le tarif d'inscription comprend : la participation à la journée de formation, la remise du support de formation, le déjeuner et les pauses.

Il ne comprend pas : le transport et l'hébergement.

Article 2. PAIEMENT

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement des frais de participation :

- par chèque, à l'ordre de PGP pour les inscriptions individuelles,
- de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation en cas de financement par un organisme collecteur.
- une convention sera établie.

A l'issue de la formation, une facture vous sera adressée (n° d'agrément 11921500392). Une attestation de présence sera adressée à l'établissement, l'entreprise ou l'organisme payeur désigné.

Article 3. ANNULATION

3.1. Du fait de l'organisme de formation

Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à trois jours avant la date prévue de la formation. Dans cette éventualité, Décision & Stratégie Santé-PGP se charge d'informer le stagiaire à l'adresse mentionnée dans son bulletin d'inscription. Aucune indemnité ne sera versée au client en raison d'une annulation du fait de Décision & Stratégie Santé-PGP.

3.2. Du fait du participant

Toute annulation doit nous être confirmée par écrit, un accusé de réception vous sera adressé par retour.

Pour toute annulation survenant :

- moins de 8 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir le coût total de la formation.
- moins de 15 jours avant la date de la formation, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de retenir 50 % du coût total de la formation.

Article 4. FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un cas de force majeure tel que communément admis par la jurisprudence, Décision & Stratégie Santé-PGP se réserve le droit de suspendre la formation.

Article 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Décision & Stratégie Santé-PGP est l'organisateur de la formation et le titulaire des droits d'auteur afférents. Toute exploitation de tout ou partie du support de formation pour un usage autre que la seule formation du participant doit faire l'objet d'une autorisation écrite et préalable de Décision & Stratégie Santé-PGP.

Article 6. INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé aux services de Décision & Stratégie Santé-PGP. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations qui peut être exercé sur simple demande écrite adressée à Décision & Stratégie Santé-PGP-Département formation - 21 rue Camille Desmoulins - 92789 Issy-les-Moulineaux.

Article 7. LIEU DE JURIDICTION

Pour toutes contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales, seuls seront compétents les tribunaux de Paris.